

Dimanche 14 avril 2019

AVIS DE COURSE

LIEU : CN Rance Frémur, Plouër sur Rance, 02.96.86.95.30

L'ÉPREUVE : Régie par les règles de course à la voile RCV 2017-2020, les prescriptions de la FFV, le règlement sportif de la ligue en vigueur, sauf si l'une quelconque d'entre elles est modifiée par les instructions de course ou leurs annexes.

CLASSEMENTS : La flotte est répartie dans les catégories suivantes :

- Dériveurs (classement en temps compensé selon table des handicaps FFV)
- Catamarans (classement en temps compensé selon table des handicaps FFV)

DOCUMENTS :

Licence annuelle 2019 « Compétition ». Pour une licence « Pratiquant » ou temporaire, le certificat médical est obligatoire. L'autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire (cf fiche inscr.)

Attention : le jour de la régata, il ne sera délivré aucune licence (annuelle ou temporaire) ainsi que les 2 jours qui précèdent la régata : venez avant !

Droit d'inscription : 5 euros par coureur

Attention : course limitée à 30 bateaux (premiers inscrits prioritaires)

Adresse pour faire parvenir les inscriptions :

Centre Nautique Rance Frémur Terrain de l'Enclos
22490 PLOUER SUR RANCE

cn-rancefremur@wanadoo.fr

Pratique : pré-inscription rapide en remplissant le formulaire suivant (la date de pré-inscription compte pour la priorité):

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfxI5SwkRU--ib3FHG9rpFoT2DIME-p9hLG156cldr8Z8pv5w/viewform>

PROGRAMME :

De 9h à 10h30 : Présentation des licences & certificats médicaux et confirmation des inscriptions

10h45 : Briefing

11h30 : Mise à disposition pour plusieurs manches à suivre

17h : Proclamation des résultats et pot de l'amitié

Fiche d'inscription

Flotte :

dériveur catamaran

Série :

Numéro de voile :

BARREUR

NOM : **Prénom :**

No Licence : **Club :**

le,

Signature du licencié ou signature des parents pour les mineurs

EQUIPIER

NOM : **Prénom :**

No Licence : **Club :**

le,

Signature du licencié ou signature des parents pour les mineurs

Rappel de Sécurité : chaque voilier court sous la responsabilité de son skipper. Il lui appartient de décider s'il doit prendre le départ ou rester en course.

En signant son inscription, le concurrent renonce à exercer son droit à l'image sur les photos qui pourraient être prises pendant l'épreuve.

La licence doit être « COMPETITION » et/ou le concurrent doit produire un certificat médical de non contre indication à la pratique de la voile **en compétition**